Conseil municipal • Mars 2022

Lundi 28 mars à 20 heures

Vous pouvez assister au Conseil municipal **le lundi 28 mars dès 20 heures. Vous pourrez venir y assister ou y assister depuis votre canapé !**

CONSEIL MUNICIPAL

La séance sera retransmise en direct sur Facebook et sur le site internet de la Ville.

Les comptes-rendus sont par ailleurs disponibles sur www.magny-les-hameaux.fr, consultables en mairie sur simple demande et une version synthétisée est affichée sur les panneaux d'information municipale.

Par ailleurs, pour rappel, la municipalité vous propose d'autres dispositifs pour favoriser la proximité entre habitants et élus : des comités consultatifs ouverts à tous, allô M. le Maire, visite de quartiers & hameaux...

Coordonnées

Hôtel de Ville
1 place Pierre Bérégovoy
Salle du conseil municipal
78114
Magny-les-Hameaux
Documents
Ordre du jour Conseil Municipal du 28 mars 2022